J.P.Petit
BP 55 84122 Pertuis
Jppetit1937@yahoo.fr

Le 1° Décembre 2022 à Mr. T.Damour I.H.ES. Le Bois-Marie 35 route de Chartres 91440 Bures-sur-Yvette

Recommandé avec accusé de réception.

Copies à Mr. E.Ullmo, Directeur de l'IHES, Mr. au Président de l'Académie de Sciences de Paris, à Mr. Etienne Ghys, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, et à Mesdames Françoise Combes et Marie-France Duval.

Pièces jointes :

Résumé succinct de la démarche de l'article publié dans Progress in Physics le 1° janvier 2019. L'intégralité de l'analyse et des calculs peut être téléchargé à l'adresse http://www.jp-petit.org/papers/cosmo/2019-to-Damour-3.pdf
Copie de l'article.

Monsieur,

Le 4 janvier 2019 vous avez installé sur votre page de l'IHES un article intitulé : *Sur le « modèle Janus » de Jean-Pierre Petit*

Je vous avais immédiatement répondu en vous disant que vous aviez fondé votre critique sur le système d'équations de champ tel qu'il se présentait dans l'article publié en 2014 dans la revue Modern Physics Letters.

Il se trouve, quand j'ai reçu votre lettre recommandée du 7 janvier 2019, que je venais de convaincre le referee de la revue Progress in Physics et que l'article résultant de ces échanges était sous presse. Il est d'ailleurs sorti dans son numéro daté du premier janvier 2019, date d'enregistrement du manuscrit définitif. Un article (copie jointe) intitulé :

Physical and mathematical consistency of the Janus Cosmological Model

Tout en convenant de la pertinence de votre critique, je vous ai aussitôt adressé l'article où ce problème se trouvait résolu \rightarrow Pas de réaction.

Je vous ai proposé de monter à Paris pour que je puisse vous présenter tout cela de vive voix. → Pas de réaction.

Je vous ai alors envoyé un long courrier contenant tous les calculs servant de support à l'article (adresse de téléchargement en début de lettre) \rightarrow Pas de réaction.

En revanche je peux attester des faits suivants :

Le 15 octobre 2021 je me suis rendu à l'université d'Aix-Luminy où Madame Françoise Combes donnait une conférence publique, à laquelle j'ai assisté. A l'issue de celle-ci des spectateurs, au sein du public, lui ont demandé pourquoi, lorsqu'elle évoquait les différents modèles cosmologiques, elle ne parlait jamais du modèle Janus.

La réponse qu'elle a fait au public :

 Cette affaire a été réglée depuis longtemps. Thibault Damour, médaille d'or du Cnrs, a montré que ce modèle Janus était physiquement et mathématiquement incohérent. Cela se trouve dans un long article qui se trouve sur sa page du site de l'IHES.

Nous avions donc la réponse à la totale fermeture des séminaires des laboratoires à qui nous proposions de venir exposer ce travail, ainsi que l'absence de réponses des spécialistes et des journalistes scientifiques, de responsables de l'académie des sciences ; ainsi que de toute personne avec qui nous tentions d'établir un contact.

Le tort causé, sur près de quatre années, est considérable.

Ma consœur Marie-France Duval vous a adressé en date du 4 novembre 2022, une lettre recommandée avec accusé de réception, cosignée par plusieurs de ses collègues, attestant de l'exactitude des calculs servant de support à mon article, sous l'angle purement algébrique.

Une lettre qui vous demandait:

- Soit d'enlever votre article du 4 janvier 2019, sans objet dès sa publication, puisque se référant à l'ancien système des équations Janus, avant modification.
- Soit de faire figurer sur cette même page la réponse que je vous avais adressée en 2019 en tant que légitime exercice d'un droit de réponse scientifique.

Lettre restée sans réponse.

Je vous réitère cette demande.

Sincèrement vôtre

Jean-Pierre Petit.

PS: Je souhaiterais votre présence lors d'une conférence de presse que je donnerai à Paris le vendredi 13 janvier, pour que vous puissiez répondre aux journalistes, concernant le modèle cosmologique Janus, mais cette fois en ma présence. Je vous en communiquerai le lieu et l'heure dans un courrier ultérieur